

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montbéliard, le 27/03/2026

Le nouveau conseil d'administration de la Caf du Doubs

Le 26 mars 2026, le nouveau Conseil d'administration de la Caf du Doubs a été installé pour une durée de quatre ans, par arrêté du ministère des Solidarités et de la Santé. Quel est son rôle ? Qui sont ses nouveaux représentants ? Explications.

Une gouvernance partagée au service d'une mission d'intérêt général

Organisme de droit privé chargé d'une mission de service public, la Caisse d'allocations familiales du Doubs est pilotée par une gouvernance partagée entre la directrice, Marie RAPPY, chargée de la gestion et de la mise en œuvre opérationnelle des décisions, et le conseil d'administration, instance de décision et d'orientation stratégique.

Cette organisation garantit ainsi une représentation équilibrée des intérêts sociaux et économiques, et favorise la pluralité des points de vue dans les décisions prises.

Le nouveau conseil d'administration

Installé pour quatre ans, lors de la séance du 26/03/2026, le nouveau Conseil d'administration est présidé par Gilles ABRAM, secondé par une 1^{ère} vice-présidente, Denise PAUL, un 2^{ème} vice-président, Denis GUNES et une 3^{ème} vice-présidente, Christelle CAILLET. Il est constitué d'administrateurs titulaires et suppléants représentant les usagers, les employeurs, les travailleurs indépendants, les associations familiales, et des personnes qualifiées nommées par le préfet de région. Des représentants du personnel de la Caf y siègent également avec voix consultatives.

Quelles sont ses missions ?

Le conseil d'administration a pour mission de fixer les orientations politiques de la Caf et vote ainsi :

- les Contrats pluriannuels d'objectifs et de gestion conclus avec la caisse nationale,
- le budget de gestion et celui d'action sociale,
- l'adoption des statuts et du règlement intérieur de la Caf.

Le saviez-vous ? Le conseil d'administration décide de l'attribution d'aides financières extralégales aux allocataires, ainsi que des aides aux partenaires (associations, collectivités locales, entreprises privées) qui permettent de développer des services aux familles, en fonction des besoins du territoire.

Le Conseil d'administration suit également de près la qualité du service rendu aux allocataires et l'action de la Caf pour répondre aux besoins du département. Les administrateurs représentent également l'organisme dans plusieurs instances locales et sont en relation régulière avec les partenaires du département intervenant dans les domaines du logement, de l'insertion, du handicap, de la petite enfance, de la jeunesse et de la vie sociale.



De gauche à droite : Denis GUNES, 3^{ème} vice-président, Christelle CAILLET, 2^{ème} vice-Présidente, Gilles ABRAM, Président et Denise PAUL, 1^{ère} vice-présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'allocations familiales du Doubs

Pour en savoir + : [CAF - Page d'accueil Allocataires](#)

[Les chiffres clés de la Caf du Doubs](#)